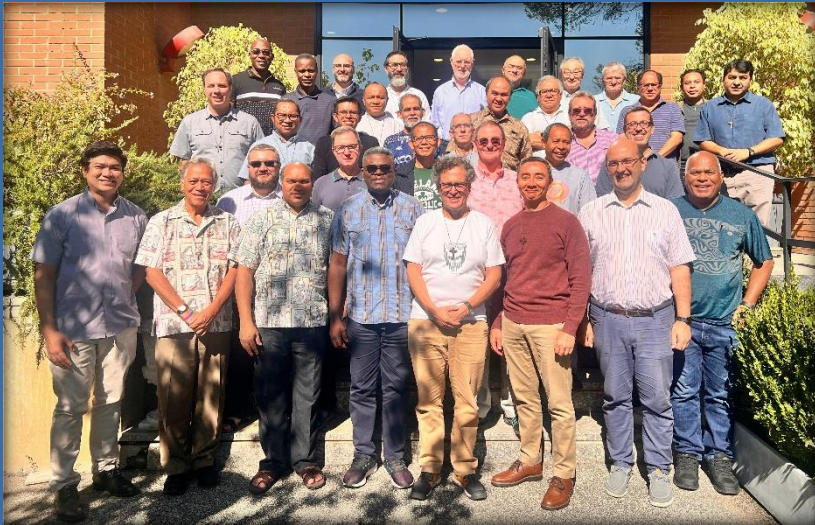


40^e Chapitre Général

Rome



**Congrégation des Sacrés Cœurs
de Jésus et de Marie**

Frères

SSCC

40^e Chapitre Général

Frères

DOCUMENTS ET DÉCISIONS



"Élargis l'espace de ta tente" (Is 54,2)

Table des matières

PROMULGATION	5
« QUELQUE CHOSE DOIT CHANGER »	9
L'appel à la sainteté	10
Prendre soin de la fraternité.....	10
Interdépendance.....	11
L'option pour les jeunes.....	12
Conclusion.....	13
ORGANISATION	14
RECOMMANDATIONS	15
DÉCISIONS	16
ÉCONOMIE ET MISSION	18
INTRODUCTION	18
ORIENTATIONS.....	19
DÉCISIONS	20
LA CORESPONSABILITÉ ET L'ENTRAIDE DANS LA FORMATION INITIALE	22
ORIENTATIONS.....	22
DÉCISIONS	24

OPTION POUR LES JEUNES.....	25
Quelqu'un doit nous changer	25
DÉCISIONS	26
 PATRIMOINE SPIRITUEL ET HISTORIQUE SSCC	 27
DÉCISION	28
RECOMMANDATIONS	28
 LOUVAIN	 30
 P. MATEO CRAWLEY-BOEVEY ET P. ROLF REICHENBACH:	
préparation de l'initiation des causes de canonisation.....	31
DÉCISION	31
DÉCISION	32
 BRANCHE SÉCULIÈRE.....	 33
RECOMMANDATIONS	34
DÉCISIONS	34
 ÉLECTIONS DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL.....	 36

PROMULGATION

Roma, le 27 septembre 2024

Chers frères,

Vous avez entre les mains ou sous les yeux les décisions du 40^e Chapitre général (Frères) qui s'est tenu à Rome, à la Villa Aurelia, entre le 1^{er} et le 22 septembre 2024. Au même moment et au même endroit, nos sœurs ont célébré leur 37^e Chapitre général.

Ces décisions sont le fruit du discernement des frères et des sœurs (dans les sessions communes que nous tenons). Ce sont des décisions et des orientations dont la capacité à nous transformer dépendra d'abord de notre ouverture de cœur. C'est-à-dire si j'accepte ces décisions comme un appel de Dieu, à travers la Congrégation, pour moi, à être plus disponible à « l'œuvre de Dieu » et à être « utile à l'Église ». Tel est l'horizon d'espérance que Dieu nous offre. Son avenir permanent est le nôtre.

Dans cette ligne, ce Chapitre est conscient de l'urgence de croître dans une **plus grande interdépendance**. Aujourd'hui, plus que jamais, nous savons que nous avons besoin les uns des autres. Nous comprenons l'interdépendance dans laquelle nous voulons grandir à tous les niveaux et dans tous les domaines de la Congrégation comme une dynamique de réciprocité des dons : **nous pouvons tous apporter quelque chose et nous pouvons tous recevoir quelque chose**. Tout cela a pour horizon la mission de la Congrégation aujourd'hui, c'est-à-dire la manière dont Dieu poursuit son œuvre à travers nous et compte sur chacun de nous.

En lisant ces décisions, chacun de nous peut alors se demander, dans l'aujourd'hui de sa vie : Que puis-je offrir à mes frères et que puis-je recevoir d'eux ?

Pour que l'interdépendance dans laquelle nous voulons grandir ne reste pas une déclaration de principes, les décisions et orientations de ce 40^e Chapitre général sont animées par deux dynamiques sous-jacentes.

D'abord, la certitude urgente que « **quelque chose doit changer** » parmi nous. C'est un faisceau de lumière qui éclaire et dynamise toutes les dimensions de notre vie : notre vie intérieure, notre manière de nous organiser, le service de l'autorité, dans l'économie et la solidarité, dans la Formation initiale, dans la manière de nous nourrir de notre héritage spirituel et historique, dans notre manière de nous accompagner mutuellement et de partager la spiritualité avec nos sœurs et avec les membres de la Branche séculière. Pour que quelque chose change réellement parmi nous, à la lecture de ces décisions, chacun de nous peut se demander : « Comment me sens-je appelé à changer ? » et « Qu'est-ce que je demande à mes frères, sœurs et laïcs pour m'aider à changer ? ».

Deuxièmement, la conscience qu'un changement fondamental n'est pas le fruit de nos propres forces ou de nos propres décisions. C'est pourquoi le Chapitre a fait une option pour les jeunes pour les six prochaines années dans la perspective : « **Quelqu'un doit nous changer** ». En de nombreux endroits, nous sommes préoccupés, en tant que pasteurs, par le fossé toujours croissant entre le monde des jeunes, leurs cultures et leurs contextes, et notre manière de vivre et de comprendre la vie chrétienne et religieuse. En tant que corps missionnaire unique, nous voulons aller à la rencontre des jeunes là où ils sont, dans nos présences et nos œuvres et au-delà,

pour les écouter, nous laisser interpellé par leurs questions et être transformés par elles. Dans cet élan, nous découvrirons mieux leurs langages et leur sensibilité et nous partagerons joyeusement avec eux ce que cette rencontre toujours transformatrice signifie pour eux et pour nous : Jésus et son Évangile, le dévouement au service de l'attention à toute personne, aux plus fragiles et aussi à notre Maison commune, avec les critères du cœur de Jésus et du cœur de Marie. La question qui se pose donc à chacun de nous, pour que « **les jeunes nous changent** », est la suivante : « Suis-je prêt à aller à la rencontre des jeunes là où je suis et à entrer en dialogue avec eux ? Quels sont les appels du Seigneur que je perçois, à travers les jeunes, pour moi et pour la Congrégation, à être plus transparents à l'amour de Dieu manifesté dans les cœurs de Jésus et de Marie ? »

Telles sont les dynamiques sous-jacentes qui animent les décisions de ce 40^e Chapitre général : « grandir dans une plus grande interdépendance », « quelque chose doit changer » et « quelqu'un doit nous changer ». Pour que ces dynamiques nous touchent et nous changent, il faut qu'elles deviennent un aiguillon d'évangélisation et une question personnelle devant le Seigneur et avec nos frères et sœurs.

Sur le chemin qui commence maintenant avec la mise en œuvre de ces décisions, nous ne sommes pas seuls. Nous comptons sur la compagnie lumineuse des frères et des sœurs dont la vie incarne ce dialogue permanent d'accueil et de partage de la rencontre avec Jésus et son Évangile, dans son corps, l'Église. Ce sont nos frères et sœurs saints, dont les processus de canonisation sont en cours ou vont commencer. Le Père Damien de Molokai, le Bienheureux Père Eustaquio, les Martyrs de Paris, les Martyrs d'Espagne, nos Fondateurs, le Père Esteban Gumucio, mais aussi le Père Mateo Crawley-Boevey et le Père Rolf Reichenbach. Nous pouvons apprendre d'eux ce beau chemin d'une vie entière, vécue dans la

clé du dévouement joyeux et du service généreux, comme réponse, dans un temps et une Église donnés, à l'amour de Dieu manifesté dans les cœurs de Jésus et de Marie. Ils ont bu à la même source que nous, ils sont enfants de l'Église et de la Congrégation de leur temps, comme nous le sommes aujourd'hui. Que leur témoignage nous encourage à nous laisser transformer par le Dieu qui nous aime toujours en premier, qui compte sur tout ce que nous sommes, à ce moment de notre vie, et qui nous donne rendez-vous en ce monde pour collaborer avec Lui à son œuvre de réparation. Que cette certitude renouvelée soit le meilleur fruit des décisions de ce 40^e Chapitre général.

Fraternellement dans les Sacrés Cœurs,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alberto Toutin', written in a cursive style.

P. Alberto Toutin ssc
Supérieur Général

« Quelque chose doit changer »

1. Après avoir écouté les rapports donnés, les présentations des communautés et en accord avec les documents sur notre Vocation et Mission du 39^e Chapitre Général, nous désirons transmettre aux frères que « quelque chose doit changer », non seulement pour faire face aux difficultés que nous vivons, mais aussi à partir de la certitude que quelque chose de nouveau se prépare dans notre Congrégation et dans l'Église.
2. Tout au long du Chapitre général, il y a eu un appel constant à nous demander ce qui est le plus urgent pour renouveler notre vocation et mission, ce qui nous amène à élargir notre tente comme véritable corps missionnaire ; voici quelques-unes des réponses que nous nous sommes données : l'appel à la sainteté, le souci de la fraternité, l'interdépendance - et ses conséquences à tous les niveaux - et une option pour les jeunes.
3. Il n'est pas facile d'aborder la question du changement lorsque nous parlons de la vocation chrétienne et religieuse. Nous devons nous rappeler que la vocation se déploie tout au long de la vie, que l'Esprit nous guide sur les chemins de Dieu, que la réalité nous interpelle, que la communauté nous accompagne et nous intègre dans un projet plus vaste auquel nous sommes envoyés et auquel nous collaborons. Tout cela rend le développement de notre vocation dynamique dans la tension permanente entre l'appel et la réponse.

Nous nous demandons ce qui doit changer dans notre vocation et mission en ce moment.

L'appel à la sainteté

4. Avec le recul, nous pouvons dire avec une saine fierté que notre Congrégation compte un nombre important de témoins exemplaires reconnus de notre spiritualité : Saint Damien de Molokai et le Bienheureux Eustaquio, les Martyrs d'Espagne et ceux de Paris, et d'autres procès de canonisation en cours - nos Fondateurs, le P. Esteban Gumucio - ou qui vont commencer dans un avenir proche : le P. Mateo Crawley-Boevey et le P. Rolf Reichenbach. Ils nous parlent de l'œuvre que Dieu a faite avec eux et qu'ils lui ont permis de faire, et ils nous placent dans les critères essentiels de la fécondité apostolique : perdre sa vie pour Jésus afin de la trouver, mourir pour porter du fruit et pour que ce fruit demeure.

5. De même, nous pouvons également dire qu'au cours de ces années, nous avons vu Dieu à l'œuvre dans la sainteté de tant d'autres frères et sœurs. Une sainteté dont nous avons été témoins personnellement et dans nos communautés et nos œuvres. Nous comprenons que le Seigneur nous adresse un nouvel appel à la sainteté qui, comme nos frères et sœurs qui nous ont précédés, nous conduit à faire confiance à Dieu et à servir nos frères en contemplant, en vivant et en annonçant l'amour de Dieu incarné en Jésus.

Prendre soin de la fraternité

6. Comme frères SSCC, nous sommes en mission lorsque nous vivons l'amour de Dieu incarné en Jésus. Un lieu privilégié pour vivre cet amour est la vie fraternelle. Nous savons et nous avons remarqué que nous avons beaucoup de lacunes dans notre manière de vivre la fraternité ; il y a eu des situations qui

nous interrogeant sur la qualité de notre fraternité (cf. *Rapport du Gouvernement général*). Mais nous savons aussi que nous avons quelque chose à offrir à notre monde et à notre Église. « Quand on nous demande ce que notre famille religieuse de sœurs, de frères et de laïcs apporte à l'Église, la réponse revient souvent : l'esprit de famille. En effet, les personnes dans le ministère pastoral où nous sommes, se sentent chez elles, faisant partie d'une église accueillante, aux relations simples et cordiales ». (*Rapport du Gouvernement général*)

7. Le 39^e Chapitre général, en se référant à l'article n. 7 des Constitutions, nous a dit : « Quand une communauté affirme, encourage et nourrit ses membres, elle devient témoin du peuple de Dieu où elle vit ». Nous sommes missionnaires SSCC quand nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour construire la communauté, quand nous devenons progressivement plus fraternels et vivons l'esprit de famille si caractéristique de notre histoire et de notre charisme.

Interdépendance

8. Au cours de ce Chapitre, nous avons beaucoup parlé de la Congrégation comme d'un « corps missionnaire » qui doit grandir dans l'interdépendance à différents niveaux. Nous avons également été attentifs aux défis posés par le Synode sur la Synodalité.

La conscience de notre fragilité nous a fait reconnaître que nous ne sommes pas autosuffisants et que nous sommes ouverts à la découverte d'autres lieux, de personnes, d'options, de structures, de ressources qui nous offrent de l'aide et nous font grandir comme corps missionnaire unique. Nous

comprenons l'interdépendance comme une réciprocité de dons que nous recevons les uns des autres et que nous nous offrons entre nous, à notre Église et au monde. Nous pouvons tous donner quelque chose et nous pouvons tous recevoir quelque chose.

9. Un corps plus interdépendant nous interpelle aussi dans notre fraternité. Nous avons besoin qu'elle soit renforcée par l'exemple de Jésus qui nous aime en devenant notre Bon Samaritain, proche, qui perçoit profondément ce dont nous avons besoin. Il prend sur lui nos faiblesses et nos limites et nous offre le soulagement, la présence, le réconfort, la force de continuer le chemin. C'est ce qu'il nous invite à faire les uns avec les autres dans la Congrégation et dans le monde.
10. L'interdépendance deviendra palpable si nous sommes capables de renouveler nos structures, notre organisation et leadership, nos relations avec les Communautés majeures, la collaboration dans la Formation initiale et permanente, et l'économie. Cela implique l'intégration de processus d'évaluation plus objectifs.

L'option pour les jeunes

11. Reconnaissons et valorisons, avec humilité et joie, que Dieu nous a montré son amour, que nous avons connu sa miséricorde, qu'il a transformé nos cœurs, que notre vocation nous a fait du bien et nous a rapprochés du cœur de Jésus et de sa mère Marie. Osons partager ce don que nous avons reçu, prenons l'initiative d'aller à la rencontre de ceux que nous connaissons et qui ont besoin d'être avec Dieu, osons surtout aller à la rencontre des jeunes et les inviter à adopter notre style de vie ; la parole de Jésus, son enseignement, son projet de vie est

une bonne nouvelle pour eux. Osons partager notre vie et notre mission avec les jeunes.

Conclusion

12. Dans les différents moments où nous avons partagé notre vie pendant l'Assemblée Capitulaire, nous avons renouvelé notre conscience de la valeur, de la pertinence de notre charisme et la nécessité que quelque chose doit changer. Le monde et l'Église ont besoin de témoins de l'amour miséricordieux de Dieu, nous sommes une Congrégation de frères et de sœurs qui, avec la Branche séculière, et en reconnaissant les différences légitimes de vocation, de genre et de culture, parviennent à partager un charisme et une mission parce que nous avons connu et cru en l'amour de Dieu.

Les paroles que le Pape François nous a adressées en ces jours de Chapitre général continuent de résonner en nous : « Ce n'est qu'en suivant le Christ avec fidélité et docilité que vos structures, ainsi que la diffusion du patrimoine spirituel et historique de la Congrégation, connaîtront un printemps renouvelé qui fera briller votre charisme au moment présent de l'histoire de l'humanité » (Audience du 19 septembre 2024).

Document original en espagnol

Organisation

« L'interdépendance nous oblige à réfléchir à un projet commun ».

François, *Laudato si'*, n. 164

La volonté de grandir dans l'interdépendance a été un axe transversal de discernement au Chapitre général. Cette interdépendance s'inspire de la métaphore paulinienne du corps : « ainsi nous, à plusieurs, nous formons un seul corps dans le Christ, étant, chacun pour sa part, membres les uns des autres » (Rm 12,5). La Congrégation est un organisme vivant, dynamisé par des relations réciproques et des principes interactifs.

La situation actuelle de la Congrégation nous invite à faire preuve de discernement et à écouter ce que l'Esprit nous dit. Au cours des dernières décennies, nous avons connu un déclin démographique significatif dans l'ensemble de la Congrégation, bien qu'à certains endroits il y ait eu une croissance régulière. Cela ne signifie pas que certains sont plus forts que d'autres, mais que nous avons besoin les uns des autres. Au cours du Chapitre général, nous sommes devenus plus conscients de la nécessité de procéder à des changements organisationnels (structures, processus et pratiques) afin de mieux vivre notre vocation et mission. Dans ce sens, nous voulons renforcer notre appartenance à un corps missionnaire international, dont la vitalité dépend de la croissance de l'interdépendance et de la coresponsabilité à tous les niveaux. Nous sommes une Congrégation géographiquement étendue et culturellement diverse, qui a la responsabilité de rechercher la meilleure façon possible de s'organiser pour la mission.

Les changements dans l'organisation de la Congrégation doivent tenir compte d'au moins trois tensions, qui sont à la fois des signes de vitalité et un défi :

- a) La relation entre le « d'en bas » et le « d'en haut » : le ressenti des frères sur la vie quotidienne de la Congrégation et le service de l'autorité et de l'animation.
- b) La relation entre le « cœur » et les « structures » : la conversion du cœur et le changement des structures.
- c) La relation entre la « diversité » et l'« unité » : le respect et l'appréciation des diversités locales, et l'adhésion aux principes et critères partagés par toute la Congrégation.

RECOMMANDATIONS

Pour le Gouvernement général :

1. Que le Gouvernement général lance un processus de changement dans l'organisation de la Congrégation à tous les niveaux, en particulier dans les Conférences interprovinciales, en comptant avec un discernement du Conseil général élargi.
2. Que le Gouvernement général mette en œuvre un plan de formation et d'accompagnement du leadership synodal et en discernement, pour la mise en œuvre de processus de renouvellement de la vie spirituelle, la construction d'une vie fraternelle pleine et la gestion des tensions et des conflits.

Pour les Conférences interprovinciales :

3. Que les Conférences interprovinciales soient le lieu de l'expérience de l'interdépendance dans les domaines choisis de collaboration et de coresponsabilité. Ces espaces contribueront à promouvoir un discernement apostolique en vue d'une conversion pastorale et missionnaire de nos présences.

Pour les communautés locales :

4. Que les communautés locales deviennent le lieu privilégié où se vivent le discernement, l'interdépendance et la coresponsabilité dans la mission, avec une attention particulière du supérieur local.

DÉCISIONS

1. Le Gouvernement général convoque un Conseil général élargi au moins trois fois au cours des six prochaines années, en présentiel ou virtuel, et peut y inviter les Supérieurs des Régions et Délégations.
2. Que les visites canoniques du Gouvernement général soient l'occasion de discerner, d'accompagner et d'évaluer les éventuelles décisions au processus de changement dans l'organisation des Communautés majeures et des Conférences interprovinciales.
3. Que chaque Conférence interprovinciale définisse ses domaines de collaboration et de coresponsabilité en dialogue avec le Gouvernement général.

4. Que le Gouvernement général soit impliqué dans le processus de discernement et de prise de décision dans la restructuration des communautés et des œuvres apostoliques des Communautés majeures.
5. Que les Communautés majeures soient disponibles pour envoyer des frères dans d'autres parties de la Congrégation, afin de répondre aux besoins de ces lieux, en dialogue avec le Gouvernement général. (cf. 38^e Chapitre général, *Internationalité et mobilité du personnel dans l'ensemble de la Congrégation*, 7-12).
6. Que le Gouvernement général, propose au Conseil général élargi, une procédure pour l'élection du Supérieur général.

Document original en espagnol

Économie et Mission

INTRODUCTION

L'Économie et la Mission sont deux aspects inséparables, l'économie sans la mission n'est rien d'autre qu'une affaire, la mission sans l'économie n'est rien d'autre qu'un discours. Dans ce domaine également, le Chapitre pense que quelque chose doit changer, en cherchant de nouvelles formes d'interdépendance, qui nous aident à dépasser l'individualisme, tant personnel que provincial, en recherchant la collaboration, l'aide mutuelle et la solidarité au service de la mission.

Le Chapitre exprime sa gratitude à la communauté des confrères des Pays-Bas pour leur engagement missionnaire exemplaire jusqu'au bout. Leur solidarité et leur soutien financier à la mission de la Congrégation en est le témoignage.

Dans cet esprit de fidélité à la mission, nous aspirons à approfondir les thèmes qui reflètent des attitudes en lien avec les valeurs que nous voulons incarner : la caisse commune, l'interdépendance, la transparence financière et une Formation initiale soutenable. Dans le monde économique actuel, il est essentiel de disposer de données claires et de les analyser. À cet égard, nous devons à nouveau demander aux Provinces, Régions et Délégations de veiller à ce que l'information financière soit cohérente, juste et fournie en temps utile.

Dans ce processus, le Chapitre général propose ces orientations et décisions.

ORIENTATIONS

- 1. Grandir dans l'interdépendance économique.** Le Chapitre demande au Gouvernement général de participer aux processus de décision en matière de politique économique et financière des Provinces, Régions et Délégations. En particulier, dans la vente du patrimoine, les investissements financiers et les grandes réformes. Le Gouvernement général encourage la participation au plan commun d'investissement, en soulignant les bonnes pratiques proposées par certaines Provinces qui fourniront une information appropriée et fréquente. Les Conférences devront également définir des domaines de coresponsabilité et de solidarité en matière financière et de ressources humaines.
- 2. Mettre en œuvre une professionnalisation progressive des tâches de l'Économe général** avec l'aide de conseillers financiers et patrimoniaux et, si nécessaire, une aide comptable ou autre. Cette procédure devrait également favoriser la formation et la professionnalisation des équipes financières au niveau des provinces et des conférences.
- 3. La recherche de la durabilité de la Formation initiale** exige d'explorer de nouvelles stratégies pour soutenir financièrement ses besoins. Le Chapitre demande au Gouvernement général d'étudier la création d'un fonds commun de la Congrégation dédié au financement de la Formation initiale et demande aux Provinces, Régions et Délégations de promouvoir le mécénat et la recherche de bienfaiteurs. Et il demande également que les Gouvernements provinciaux et les équipes de la Formation initiale encouragent les frères en formation et les formateurs à s'engager dans des tâches ou des œuvres qui contribuent au soutien financier de leur communauté. Et

de promouvoir, dans le cadre de la Formation permanente, la contribution économique des frères en études spécialisées à leur communauté d'accueil, par l'exercice d'une activité (aumônerie, enseignement, collaboration dans les paroisses etc.)

- 4. Aider à organiser les finances des Provinces, Régions et Délégations.** Il est demandé au Gouvernement général d'aider les communautés à atteindre les objectifs prévus, à travers des outils spécifiques tels que le budget annuel, la planification à moyen terme, l'évaluation, les consultations, les audits externes et d'autres moyens, en dialogue avec les Supérieurs et les équipes financières. Entre autres choses, il faut déjà inclure ce qui peut être affecté financièrement pour le soin intégral des confrères malades et âgés.

DÉCISIONS

- 1. Visites et formation des économes et des laïcs :** Le Chapitre général demande au Gouvernement général de déterminer les visites à effectuer par l'Économe général, soit à l'initiative du Gouvernement, soit à la demande des Provinces, Régions ou Délégations. Ces visites serviront à poursuivre la formation des économes et des laïcs, avec l'aide d'experts externes ou locaux. Elles serviront également à améliorer la transparence et le suivi des recommandations faites aux communautés.
- 2. Projets missionnaires :** Le Chapitre général demande que, dans chaque Province, Région ou Délégation qui propose de nouveaux projets, il y ait des frères et des laïcs spécialisés dans la recherche de soutiens financiers pour des projets missionnaires auprès d'entités ou d'agences extérieures.

- 3. Maison générale :** Le Chapitre général décide que la Maison générale reste dans sa résidence actuelle à Rome. Il demande au Gouvernement général de faire les travaux nécessaires pour la rénover pour son propre usage et pour pouvoir en louer une partie.

- 4. Patrimoine immobilier et financier des Provinces, Régions et Délégations :** Le Chapitre demande au Gouvernement général de superviser le patrimoine financier et immobilier des Provinces, des Régions et Délégations (cf. *Orientations*, n. 1). En ce qui concerne les Délégations, le cas échéant et en dialogue avec elles, leur patrimoine sera géré par le Gouvernement général. Ces contributions aideront à soutenir les dépenses de la Maison générale.

- 5. Contributions :** Le Chapitre demande au Gouvernement général de revoir tous les six ans la formule de calcul des contributions annuelles des Provinces, Régions et Délégations, ainsi que les critères d'application.

La coresponsabilité et l'entraide dans la Formation initiale

Le Chapitre a pris conscience que la Formation initiale est un domaine privilégié pour avancer vers l'interdépendance.

Dans certains secteurs de la Congrégation, il y a eu une augmentation de l'échange de formandi au niveau interprovincial ou de conférences au noviciat ou à l'étape de profès, pour des études théologiques, des études de langues ou des expériences missionnaires. Il y a également eu une augmentation de la coresponsabilité financière et de l'échange et de la collaboration des formateurs avec nos sœurs et avec d'autres congrégations. Nous pensons qu'il faut continuer à encourager ce type d'initiatives là où elles existent, à les encourager là où elles n'existent pas et à continuer à imaginer de nouvelles voies.

La Formation initiale est intimement liée aux défis auxquels est confrontée aujourd'hui la Vie Religieuse SSCC et est et doit être un agent de renouveau et de changement dans notre vie, par conséquent :

ORIENTATIONS

1. Le Chapitre Général encourage toutes les Communautés majeures à discerner comment elles peuvent permettre à leurs **formandi** de relever le défi de l'interdépendance au niveau de la Congrégation et à prendre des décisions dans ce sens dans leurs plans de Formation initiale. Il encourage également la promotion dans la Formation initiale d'initiatives

de collaboration et d'aide mutuelle avec les sœurs et avec d'autres congrégations.

2. De même, le Chapitre général estime également qu'il est nécessaire de veiller à la formation des **formateurs** à tous les niveaux en vue de la croissance de l'identité et de l'appartenance à un corps commun. Il considère que les rencontres de formateurs, sous leurs diverses modalités (de coordinateurs, par étapes, équipes provinciales, etc.), peuvent contribuer à unir les critères et à promouvoir des initiatives qui recherchent la coresponsabilité et l'entraide. Cette formation doit comprendre aussi bien des connaissances théoriques liées avec le patrimoine spirituel et historique de la Congrégation et une théologie actualisée de la vie religieuse, que des connaissances pédagogiques et des outils d'évaluation et de supervision des processus de formation et du service comme formateur. Les Communautés majeures doivent assurer une certaine stabilité des frères dans leur service de formateurs, ainsi que des équipes de Formation initiale.
3. Avec l'interdépendance, nous relevons le défi interculturel. Le Chapitre constate que **les Communautés majeures** et la Formation initiale s'influencent mutuellement. C'est-à-dire que, d'une part, les Communautés majeures transmettent à bien des manières leur propre culture congréganiste, avec ses vertus et ses défauts, aux jeunes qui rejoignent le corps commun. D'autre part, l'interdépendance que nous recherchons dans la Formation initiale et dans les autres domaines de la Congrégation devrait donner aux Communautés majeures un sens plus critique des valeurs de notre environnement et de nos propres styles de vie. Par conséquent, l'interdépendance nous appelle à adhérer avec un plus grand engagement aux critères et aux décisions reflétés dans les Plans de la Formation

initiale et dans d'autres documents de la Congrégation relatifs à ce domaine.

DÉCISIONS

Le Gouvernement général, avec l'aide et la participation des coordinateurs de la Formation initiale et des formateurs :

1. Il promouvra la révision des Plans provinciaux de Formation initiale afin d'inclure des expériences interprovinciales pour les frères en Formation initiale. (cf. *Plan général de Formation initiale*, n. 65)
2. Il organisera les rencontres de frères se préparant aux vœux perpétuels dans le format déterminé par le Chapitre général de 2018. (cf. 39^e Chapitre général, *Formation initiale* : « *Quatrième étape* », n. 8.2)
3. Il planifiera la formation des formateurs au niveau de la Congrégation et sera attentif à la formation et à l'idoneité des formateurs au niveau des Communautés majeures.
4. Il étudiera la possibilité d'autres moyens au service d'interdépendance dans ce domaine de la Formation initiale, comme, par exemple, avoir une étape de formation commune dans la Congrégation.
5. Il favorisera que les formandi et les formateurs soient formés à des tâches ou à des travaux qui contribuent au soutien économique de leurs communautés, comme un exercice concret de soin du corps commun (cf. *Économie et mission*, n. 3).

Document original en espagnol

Option pour les jeunes

Quelqu'un doit nous changer

1. Lors du 39^e Chapitre général, la réalité des jeunes nous a présenté des défis importants pour notre vie religieuse et notre présence pastorale auprès d'eux. L'exhortation post-synodale *Christus Vivit* nous pousse également à discerner et à accepter l'appel que Jésus nous adresse à travers les jeunes.
2. En de nombreux endroits de la Congrégation, nous percevons qu'il y a un fossé croissant entre ce que nous vivons comme religieux et la vie des jeunes, leurs cultures et leurs contextes, leurs intérêts, leurs questions, leurs interrogations et leurs difficultés. Cela nous a conduit à réaliser que « quelque chose doit changer » parmi nous, également dans le domaine de la Pastorale des Jeunes.
3. Lors du 40^e Chapitre général, nous nous sommes demandé : que pouvons-nous recevoir et que pouvons-nous offrir dans nos contacts avec les jeunes ?
4. Pour répondre à cette question, nous voulons faire, comme Congrégation, une option décisive pour les jeunes au cours des six prochaines années. Nous voulons entrer dans un dialogue évangéliste à travers une rencontre avec eux, apprenant à nous connaître et à nous interroger mutuellement.
5. Nous voulons donc être davantage avec les jeunes, aller à leur rencontrer, les écouter davantage, apprendre d'eux et nous laisser transformer. Il faut que quelque chose change en nous et dans notre manière de leur proposer le style de

vie SSCC, pour qu'il devienne pour eux et pour nous une bonne nouvelle et un chemin de bonheur.

6. Ce Chapitre général considère qu'il est urgent de poursuivre cette option pour les jeunes à différents niveaux de la Congrégation : à partir de la prière et du travail de chaque frère, de l'organisation de chaque communauté locale, des présences et des ministères auprès des jeunes, des projets de nos Communautés majeures et, enfin, de la Congrégation tout entière.

DÉCISIONS

1. Le Gouvernement général coordonnera un processus d'évaluation de notre présence et de notre travail pastoral parmi les jeunes à la lumière des orientations proposées dans le document *La Conversion pastorale et missionnaire : nouveaux chemins d'Emmaüs* (nn. 8-12 ; 39^e Chapitre général).
2. Le Gouvernement général reprendra le processus d'évaluation et fera les propositions nécessaires pour réaliser les changements en nous et dans notre présence auprès des jeunes. Cette évaluation fera l'objet d'un des prochains Conseils généraux élargis.
3. Les Communautés majeures, les Régions et les Délégations mettront en œuvre les propositions issues de la réflexion du Conseil général élargi consacrée à ce thème.

Document original en espagnol

Patrimoine Spirituel et Historique SSCC

« Afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi,
et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous,
afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17,21).

Depuis les origines de notre Congrégation, nos Fondateurs ont prié et travaillé à l'unité entre les communautés frères-sœurs. Comme toutes les aventures spirituelles d'une congrégation, il y a au commencement un « nous voulons ». Marie Joseph Coudrin et Henriette Aymer de la Chevalerie ont voulu l'unité entre les frères et les sœurs. Nos Constitutions nous le rappellent : « Frères et Sœurs, unis par un même charisme et une même mission, nous formons une seule Congrégation approuvée comme telle par le Pape Pie VII en 1817. » (Const. n. 1)

Nos Constitutions rajoutent : « Les frères et sœurs de notre famille religieuse constituent une seule Congrégation... Notre famille religieuse a, depuis sa fondation, un seul charisme, une seule mission et une seule spiritualité. Nous reconnaissons là une valeur significative. Frères et Sœurs, nous assumons donc, ensemble, la responsabilité de maintenir et d'affermir cette unité ». (Const. n. 8).

En 1988, les deux Chapitres généraux ont symbolisé cette volonté d'unité, ont approuvé ensemble le 1^{er} chapitre de nos Constitutions (« Vocation et Mission de la Congrégation »). Plus tard, les deux Gouvernements généraux se sont mis d'accord de célébrer ensemble les Chapitres généraux à la même date et au même lieu.

Il y a quelques années (2012), les frères ont mis en place une Commission du « Patrimoine Spirituel et Historique ». Le moment est venu de vivre ensemble ce service, frères et sœurs, et de réaliser les objectifs de cette Commission :

- Appuyer le plan d'animation des Gouvernements généraux (matériel, livre, adoration).
- Collaborer dans les activités de formation (Formation initiale et permanente, Session Poitiers).
- Interagir avec le Postulateur, les Archivistes et les Secrétariats généraux (frères et sœurs).
- Publier périodiquement des travaux sur des thèmes qui permettent d'actualiser notre patrimoine. Les objectifs de ces publications sont : approfondir notre spiritualité et notre charisme ; actualiser notre spiritualité avec les questions contemporaines ; encourager les étudiants à participer à ces recherches.

DÉCISION

La Commission du « Patrimoine Spirituel et Historique » sera composée de frères et sœurs de la Congrégation. Au moins un frère et une sœur du Conseil général participera à cette Commission. Ils auront pour tâche de travailler en lien avec les deux Gouvernements généraux.

RECOMMANDATIONS

1. La Commission du « Patrimoine Spirituel et Historique » sera chargée de préparer la Session Poitiers.

2. Que la Commission du « Patrimoine Spirituel et Historique » poursuive son travail de publication des Cahiers de spiritualité et des Études picpuciennes.
3. Les Chapitres généraux encouragent les frères et sœurs (étudiants/es) à travailler sur un thème de notre spiritualité au cours de leur formation philosophique et/ou théologique. Ce serait une bonne manière de stimuler nos réflexions dans chaque Province et de les partager entre frères et sœurs.
4. Que la Commission du « Patrimoine Spirituel et Historique » soit en relation avec les frères et sœurs qui font les études de spécialisation. Elle leur demandera la collaboration à la recherche et à la diffusion du patrimoine spirituel de la Congrégation.
5. Les deux Gouvernements généraux, avec les Archivistes, étudieront la possibilité de garder dans un même lieu les Archives de l'étape fondatrice de la Congrégation (documents jusqu'à 1837).

Document original en français

Louvain

Le 40^e Chapitre général a accueilli favorablement la demande de la Délégation de Flandres pour que la Congrégation poursuive sa présence et sa mission à Louvain.

Nous reconnaissons la fragilité de la présence actuelle et de son avenir. Nous comprenons que notre présence a un sens s'il s'agit d'un projet missionnaire, c'est-à-dire d'une communauté avec un nombre suffisant de frères, avec un projet communautaire bien défini, inspiré de la figure de Damien, qui offre la possibilité d'un travail pastoral avec les jeunes et les marginalisés et avec un budget annuel financé principalement par la Délégation de Flandres.

Le Chapitre général recommande au Gouvernement général :

Lancer et accompagner un nouveau projet missionnaire, en dialogue avec la Délégation de Flandres, pour assurer notre continuité à Louvain.

Document original en espagnol

P. Mateo Crawley-Boevey et P. Rolf Reichenbach: préparation de l'initiation des causes de canonisation

« La volonté de Dieu était de sanctifier et de sauver les hommes, pas de manière isolée, sans lien les uns avec les autres, mais il a voulu en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté ». (LG 9)

1. En réponse à la demande de diverses communautés croyantes, qui reconnaissent et promeuvent l'œuvre et la figure du Père **Mateo CRAWLEY-BOEVEY** ssc, le Postulateur général, Andrzej Łukawski ssc, a demandé au 40^e Chapitre général l'autorisation d'entamer son processus de canonisation.

Le P. Mateo Crawley-Boevey (1875-1960), d'origine péruvienne, formé dans la Province du Chili, est le deuxième religieux de notre Congrégation le plus connu dans le monde, après Saint Damien de Veuster. Apôtre mondial du Sacré-Cœur de Jésus et fondateur de l'Œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, il reçut des Papes de l'époque la mission de porter l'Œuvre de l'Intronisation dans les différentes parties du monde.

DÉCISION

Le 40^e Chapitre Général des frères autorise le Postulateur général à prendre les mesures nécessaires pour initier le processus de canonisation du Père Mateo Crawley-Boevey ssc.

2. De même, le postulateur général Andrzej Łukawski ssc, en réponse à la demande de la Province d'Indonésie, a demandé au 40^e Chapitre général l'autorisation d'initier le processus de canonisation du père **Rolf REICHENBACH** ssc.

Rolf Reichenbach (1930-2004), issu d'une famille juive allemande, était membre de la Province néerlandaise SSSC, missionnaire en Indonésie, administrateur apostolique du diocèse de Pangkalpinang, prêtre d'une riche spiritualité, promoteur de vocations, qui a attiré de nombreux jeunes dans les deux branches de la Congrégation, homme d'une grande humilité, entièrement dévoué au service de Dieu et de toute personne humaine. Sa réputation de sainteté demeure encore aujourd'hui parmi les fidèles qu'il a servis en Indonésie.

DÉCISION

Le 40^e Chapitre général des Frères autorise le Postulateur général à prendre les mesures nécessaires pour initier le processus de canonisation du Père Rolf Reichenbach ssc.

Document original en espagnol

Branche séculière

« Depuis ses origines, la Congrégation comporte une branche séculière régie par des Statuts propres ; approuvés par le Saint-Siège. Ses membres s'engagent à vivre la mission et l'esprit de la Congrégation » (Const. 9).

Les Chapitres généraux des sœurs et des frères de la Congrégation reconnaissent le chemin parcouru par la Branche séculière ces dernières années, dans les différentes parties du monde où nous sommes présents. Nous apprécions le fait que les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière partagent la même spiritualité et mission. Nous nous sentons appelés à cheminer comme l'Église synodale sur la base de notre dignité baptismale commune.

Pour continuer sur ce chemin, nous invitons les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière à approfondir ce qui est propre à l'identité des laïcs SSCC, en tenant compte en particulier de la *Déclaration des Gouvernements Généraux sur la Branche séculière* (2008) et des *Statuts de la Branche séculière* (2022).

Sœurs et frères, nous avons consacré une journée des Chapitres généraux à la réflexion sur notre engagement envers la Branche séculière. Nous avons été appelés à contempler, vivre et annoncer au monde l'amour de Dieu incarné en Jésus, chaque branche ayant sa propre forme de vie chrétienne dans l'Église. En ce sens, nous avons approuvé un ensemble de recommandations et de décisions visant à accroître la coresponsabilité de chacun d'entre nous.

RECOMMANDATIONS

- 1.** Promouvoir la prise de conscience, dès la Formation initiale des sœurs et des frères, que nous partageons notre vocation et mission avec la Branche séculière.
- 2.** Au cours des six prochaines années, puisse l'adoration réparatrice être promue comme un élément important de notre charisme, afin que les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière renforcent ce ministère confié par l'Église à la Congrégation, spécialement en ces temps où le monde souffre de la violence et de l'incompréhension.
- 3.** Encourager les rencontres de formation, de célébration et de récréation, les conférences et les assemblées entre sœurs, frères et membres de la Branche séculière, pour continuer à grandir dans la fraternité et coresponsabilité.
- 4.** Que, dans la mesure du possible, les expériences et les ministères pastoraux ou sociaux soient encouragés parmi les sœurs, les frères et les membres de la Branche séculière afin de faciliter la mission partagée.

DÉCISIONS

- 1.** Que les Gouvernements généraux des sœurs et des frères assurent la continuité de l'équipe d'animation spirituelle de la Branche séculière, en y intégrant deux membres de la Branche séculière. La Branche séculière concevra le mécanisme d'élection de ces représentants.

2. Assurer, dans la mesure du possible, l'accompagnement de la Branche séculière par des sœurs et des frères et promouvoir la formation de frères et de sœurs pour ce service.
3. Renforcer la Branche séculière là où elle est établie, et la promouvoir là où elle n'existe pas.

Document original en espagnol

Élections du Gouvernement Général

Alberto Toutin ssc *Supérieur Général*

Jean Blaise Mwanda ssc *Vicaire Général*

Fernando Cordero ssc *Conseiller Général*

Stephen Banjare ssc *Conseiller Général*

Enrique Ramírez ssc *Conseiller Général*



De gauche à droite : F. Cordero, S. Banjare, A. Toutin, J.B. Mwanda, y E. Ramírez



